Commission Environnement - groupe de travail

Végétalisation des écoles

Les premières opérations concerneront l'école élémentaire, l'école maternelle étant moins exposée.

La toiture fait déjà l'objet d'un projet de photovoltaïque pour alimenter directement l'école.

Bâtiment

- Une visite sur site sera programmée pour vérifier les expositions au soleil des bâtiments et identifier les façades prioritaires.
- Une végétalisation simple, par des pergolas avec des fils tombants, au niveau des fenêtres ou sur toute la largeur du bâtiment sera privilégiée.

Les essences grimpantes choisies devront perdre leurs feuilles l'hiver pour laisser passer les rayons du soleil. Cela nécessitera bien entendu u ramassage régulier sur la période de chute.

Au pied des pergolas, le revêtement perméable devra être retiré pour garantir l'arrosage naturel, même si cela ne sera pas suffisant. U système de récupération d'eau pluvial devra être étudier pour le reste des besoins en eau.

L'installation des pergolas devra permettre d'éloigner les plantes du mur.

- Aération : des grilles anti-intrusion permettraient d'aérer la nuit pour que la fraîcheur reste.

Cour

Des espaces végétalisés devront être créés.

Pour cela, une réunion avec l'équipe éducative sera organisée, afin de proposer un projet pédagogique sur le thème de « Dessine la cour de tes rêves ».

Il faudra poser un cadre, notamment pour intégrer des passages obligés, la réglementation, des contraintes techniques.

Pour la suite du projet : il sera demandé l'organisation d'une réunion à la directrice, avec au préalable visite de la cour.